



# Journal de Roubaix

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

## ANNONCES & AVIS DIVERS.

Ce journal paraît deux fois la semaine, le mercredi et le samedi.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, 25 fr. par an.  
Pour le dehors, les frais de poste en plus.

Un numéro : 25 centimes.

ABONNEMENT ET RÉDACTION :

Au bureau du Journal, 20, rue Neuve,  
A ROUBAIX,

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

La rédaction recevra les articles signés indiquant l'adresse exacte de l'auteur, dans le cas où il y aurait à faire des observations.

Le Gérant responsable se réserve le droit d'examen.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

### ROUBAIX, 25 juin.

Le *Moniteur* contient dans sa partie officielle :  
Nomination du premier chambellan de S. A. I. le Prince Jérôme Napoléon ;  
Promotions et nominations dans l'ordre impérial de la Légion d'Honneur et concessions de médailles militaires ;  
Décret impérial portant promulgation de la déclaration du 19 mai 1856, relative à la transmission privilégiée des dépêches d'Etat, par les lignes télégraphiques, entre la France et les royaumes unis de Suède et de Norvège ;  
Décret autorisant l'usage d'une chute d'eau dans la province de Constantine ;  
Décision du ministre de la marine accordant des récompenses honorifiques pour fait de sauvetages.

Par décret impérial, ont été nommés chevaliers de la Légion d'Honneur :  
M. De Clebsattel, membre du conseil général du Nord. Secrétaire de ce conseil dans les cinq dernières sessions, ancien membre du conseil d'arrondissement de Lille.

M. Delattre-Dupont, adjoint au maire de Lille : plus de 25 ans de services gratuits comme officier supérieur de la garde nationale de Lille ; membre du conseil municipal et adjoint au maire.

M. Dauchez, membre du conseil municipal d'Arras. Ancien conseiller de préfecture, secrétaire général du Pas-de-Calais : 33 ans de services administratifs et judiciaires.

Par décision du 20 juin 1856, le ministre secrétaire d'Etat au département de la marine et des colonies a accordé :

Une médaille de 1.° classe, en argent, à Joseph-François Ducarne, garde juré à Boulogne.

Une médaille de 2.° classe, en argent, à Alphonse-Louis Lefebvre, préposé des douanes à Dunkerque.

### Chronique locale.

#### CHAMBRE CONSULTATIVE DE ROUBAIX.

Sur l'invitation de la Chambre consultative, une assemblée très-nombreuse d'industriels de Roubaix s'est tenue hier à la Mairie. M. Wattinne-Bossut, au nom de la commission qui est allée la semaine dernière à Paris pour solliciter des modifications au projet de loi des douanes, a rendu compte du succès de cette démarche. Le Gouvernement a proposé au Corps législatif la levée de toutes les prohibitions ; mais son intention formelle est aussi que les droits qui doivent la remplacer réservent une large protection au travail national, et il pèsera tous les documents qui lui seront adressés dans le but de lui faire connaître la mesure nécessaire de cette protection. En conséquence, il a été formé, séance tenante, cinq sous-commissions pour élaborer un travail qui sera ensuite adressé par la Chambre consultative à S. E. M. le Ministre de l'Agriculture, du commerce et des travaux publics. Ces sous-commissions ont commencé à fonctionner ce matin.

(Communiqué).

#### Souscriptions en faveur des inondés.

Souscriptions recueillies par les soins de MM. les négociants-commissionnaires.

(Suite).

B. Delerue, 1 fr. — Wicart et Desoubry, 5 fr. — Bonte, 50 c. — L. Decottignie, 10 c. — M. Delobel, 1 fr. — Delescluse, 5 c. — L. Enfant, 20 c. — Pennel, 5 c. — F. Richaux, 5 c. — Augustine Espelle, 40 c. — J. Willems, 5 c. — Ducatteau, 10 c. — C. Ledru, 10 c. — Vanderpoote, 15 c. — Bonte, 40 c. — L. Lecomte 10 c. — M. Grulois, 10 c. — M. Barickloff, 50 c. — Wert, 10 c. — Defrenne, 10. — Tiberghien-Léon, 10 c. — Ch. Darpré, 5 c. — L. Florin, 25 c. — P. Esquelbert, 5 c. — P. Renard, 10 c. — Statens, 2 fr. — Boulogne, 2 fr.

— Veuve Ferraille, 10 c. — Petit, 30 c. — Duquenne, 50 c. — A. Darpré, 5 c. — D. Desmettre, 40 c. — J.-B. Agache, 50 c. — Valcke, 50 c. — Aubin, 10 c. — Duchaffoir, 10 c. — F. Allart, 50 c. — B. Déric, 5 c. — Maroo, 25 c. — E. Voreux, 25 c. — Bottier, 10 c. — Devos, 25 c. — Germain, 50 c. — Courrier, 50 c. — J.-B. Moulin, 2 fr. — Louise Holbecque, 5 fr. — B. Meyers, 50 c. — Montagny, 15 c. — Carlos Delerue, 10 c. — Screpel-Roger, 5 fr. — Hallumier, 1 fr. — Bernard, 2 fr. — Goudemans, 20 c. — Steland, fermier, 1 fr. — Pollet, fermier, 50 c. — Ducatteau, fermier, 5 fr. — R. Pollet, 100 fr. — Delerue-Dazin, 50 fr. — L. Cordonnier, 50 fr. — Tettelin-Montagne, 50 fr. — P. Catteau, 50 fr. — A. Dervaux, 50 fr. — H. Dervaux, 50 fr. — Un anonyme, 50 fr. — Ernoult Bayart, 50 fr. — Decottignie-Dazin, 50 fr. — Dazin, fils aîné, 50 fr. — Dillies frères, 50 fr. — V. Masurel et Verlais, 25 fr. — Lambin-Delattre, 30 fr. — Ach. Deldalle, 30 fr. — J. Dazin fils, 30 fr. — Bulteau frères, 25 fr. — P.-C. Prouvost, 25 fr. — J.-B. Dubureq, 25 fr. — Desrousseaux-Honoré, 30 fr. — Alf. Desrousseaux, 25 fr. — Screpel-Louage, 20 fr. — Delescluse-Honoré, 25 fr. — V. Dazin-Bulteau, 20 fr. — Bayart-Rohart, 30 fr. — Dupire-Duponchel, 20 fr. — Desvignes frères, 20 fr. — Les ouvriers de la filature Ernoult et Palatte, 25 fr. — Les employés et les ouvriers de la maison Alex. Dervaux, 58 fr. 07 c. — Dupire-Duhamel, 40 fr. — F. Clarisse, 40 fr. — Veuve J. Dazin, 10 fr. — Fiévet-Deleporte, 5 fr. — L. Dubureq, 5 fr. — Ch. Bædard, 5 fr. — Dujardin-Colette, 10 fr. — H. Delescluse, 5 fr. — J. Rohart, 5 fr. — Descat-Libouton, 10 fr. — Florin-Decrême, 10 fr. — Carré-Delescluse, 10 fr. — Palatte, 5 fr. — L. Barbotin, 5 fr. — Dethoor, 10 fr. — L. Ganneson, 20 fr. — E. Lahousse, 10 fr. — Dubrulle-Crouzet, 5 fr. — Delecoix et C.°, 10 fr. — F. Screpel, 5 fr. — J.-B. Lecomte, 5 fr. — R. Cluquet, 10 fr. — E. Druelle, 5 fr. — Leplat frères, 5 fr. — H. Piat, 5 fr. — Devillars, 5 fr. — E. Devemy, 20 fr. — Cornille, 50 c. — Flament, 50 c. — Un anonyme, 3 fr. — Watterlare, 1 fr. — Lacroix, 50 c. — Un anonyme, 2 fr.

— Delescluse, 25 c. — Un anonyme, 5 fr. — Gaillet fils, 5 fr. — N. Potier, 2 fr. — Poulet-Mazure, 10 fr. — Un anonyme, 5 fr. — F. Lagache, 60 c. — F. Popi, 50 c. — J.-B. Castelain, 25 c. — Ch. Florcon, 25 c. — Floris Groen, 25 c. — V.° Dabuinne, 1 fr. — D'Halluin-Leclercq, 2 fr. — Lepers-Gonce, 1 fr. — Un anonyme, 2 fr. — Bourgois-Ducatteau, 5 fr. — Benjamin, 5 fr. — Un anonyme, 10 fr. — Buisine, 2 fr. — D. Ducoing, 5 fr. — Dubeauprepaire, 5 fr. — Alex. Leclercq, 5 fr. — Decottignie, 3 fr. — Un anonyme, 2 fr. — Breimyn, 1 fr. — Hovine, 1 fr. — A. Devos, 1 fr. — Un anonyme, 25 c. — Un anonyme, 5 fr. — V.° Cornille-Chambard, 5 fr. — V. Cambier, 2 fr. — J. Labitte, 1 fr. — J.-B. Tiberghien, 50 c. — L. Piat, 2 fr. — F. Selle, 50 c. — J. Segard, 50 c. — J. Plateau, 1 fr. — H. Plateau, 1 fr. — A. Piat, 1 fr. — A. Libecr, 50 c. — L. Lepers, 5 c. — L. Deroubaix, 5 c. — Lucien Honoré, 10 c. — Daniel, 1 fr. — J.-B. Renaux, 50 c. — L. Duclos, 50 c. — P. Prouvost, 1 fr. — Emile Wilfart, 50 c. — P. Deldalle, 50 c. — Picavet, 25 c. — Emite Baas, 50 c. — Lepers, 1 fr. — V.° Selosse-Montagne, 1 fr. — A. Duhamel, 1 fr. — S. Ager, 1 fr. — F. Mahieu, 1 fr. — D. Bonnet, 2 fr. — H. Lamarque, 50 c. — F. Duriez, 50 c. — L. Liégeois, 50 c. — D. Hospice, 50 c. — Goussin, 25 c. — L. Lefebvre, 25 c. — A. Parmentier, 25 c. — F. Bressonies, 1 fr. — Delemotte, 50 c. — J. Delannoy, 50 c. — J. Mailard, 25 c. — L. Defontaine, 25 c. — P. Belmer, 25 c. — R. Roussel, 25 c. — E. Lecomte, 25 c. — P. Lemardel, 20 c. — A. Wareme, 25 c. — A. Bacoure, 20 c. — Willemme, 20 c. — Montignies, 20 c. — E. Segard, 2 fr. — Fontaine, 25 c. — Un anonyme, 4 fr. — Un anonyme, 1 fr. — D. Michon, 1 fr. — V.° Farvacque, 50 c. — Meurillon, 50 c. — L. Scamps, 2 fr. — V.° Delos, 1 fr. — L. Ernoult, 3 fr. — Houziaux, 2 fr. — Gautier, 2 fr. — J.-B. Lamens, 50 c. — V.° Delannoy, 25 c. — Mathiou, 10 c. — Peché, 50 c. — Manche, 25 c. — A. Plouvier, 25 c. — A. Lefebvre, 25 c. — Les employés et ouvriers de M. J. Delerue-Dazin, 15 fr. 75 c. — Sophie Verdère, 1 fr. — D. Lefebvre, 2 fr. — Billemont,

### FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX. 25 JUIN 1856.

#### LE MEXICAIN. (1)

(SUITE.) — Voir le numéro du 21 juin.

Madame de Bellancourt allait répondre lorsque Bénégô vint annoncer à son maître que leurs chevaux étaient prêts. Le Mexicain prit congé et sortit en jetant sur Céline un regard où se peignait tout le regret qu'il avait de s'en séparer.

— Je suis vraiment fâché qu'il nous quitte si tôt, dit le vicomte en se mettant à la croisée. Mais voyez donc, ma chère amie, comme il se tient bien à cheval !

— Avec beaucoup de grâce, en vérité.

Céline aussi l'admire en soupirant. Téléscas leur adresse un dernier salut. — Au revoir ! lui crie le vicomte.

— Oh ! bientôt, répond le Mexicain, et il s'éloigne avec rapidité.

— Il est temps de reprendre aussi notre route, dit madame de Bellancourt, si nous voulons arriver pour dîner.

Chacun sentit la justesse de cette observation et en un instant toute la famille fut en voiture.

— Jean ! cria le vicomte, en passant la tête par la portière, reconnaissez-vous bien le chemin du château de Ligneville ?

— Comme si j'y étais venu hier, Monsieur. En sortant de Melun, la première avenue à droite, le chemin creux et la petite colline. On voit le château d'une lieue.

(1) La reproduction de ce feuilleton est interdite.

A ces mots, des éclats de rire partirent à la fois de la cour, des cuisines et de l'écurie. Le maître de l'hôtel qui, le bonnet à la main, venait reconduire ses hôtes, voulut en vain imposer silence aux rieurs, il finit par rire lui-même en faisant de profondes réverences jusqu'à ce que les voyageurs fussent sortis de sa maison.

— Parbleu ! ma chère amie, dit le vicomte, voilà de drôles de gens. Il paraît que les Français n'ont pas perdu leur gaieté.

— Dites, Monsieur, qu'ils l'ont retrouvée. Quand tout rentre dans l'ordre et que chacun reprend sa place, la grosse joie reprend aussi la sienne. C'est le lot du peuple ; dès qu'on le fait rire, il est heureux.

— Puisse-t-on contribuer à son bonheur.

— Je l'espère bien.

Tout en discutant de la sorte, ils traversaient les ponts, d'où l'on découvre l'étendue de la Seine, dont les eaux limpides serpentent entre deux coteaux, couverts de riches moissons et de riants vignobles. Bientôt les tableaux changent, se succèdent aux yeux de nos voyageurs. Quelques bruyères éparées ça et là parmi des champs moins fertiles ; les hauteurs voisines revêtues d'une verdure plus foncée ; des pointes de rochers élevés leurs têtes grisâtres au-dessus des jeunes boulevaux, tout annonce les approches de la forêt de Fontainebleau.

A la vue de cette contrée, le cœur de la vicomtesse bondit de joie. Elle aperçoit déjà le premier poteau près duquel se trouve un chemin frayé dans le sable et qui conduit directement à Ligneville. Voilà encore le vieux chêne à demi-brûlé par la foudre ! C'est ici que commencent nos propriétés ! C'est d'ici que nous devons apercevoir le château. Comment cela se fait-il ? Je ne le vois pas encore.

— Ma chère amie, ces jeunes ormes que nous fimes planter deux ans avant notre départ, ont bien grandi depuis. Voyez, comme ils s'élèvent à l'égal de ceux de la forêt. C'est sans doute leur feuillage touffu qui nous empêche de voir le château. Encore un peu de patience et nos désirs vont être satisfaits.

Jean, dont l'impatience est presque égale à celle de ses maîtres, prodigue les juréments et les coups de fouet pour hâter la course de ses chevaux ; mais plus il avance et plus il se trouve embarrassé. Madame de Bellancourt dans la moitié du corps passe par la portière, lui crie d'arrêter. — Jean, quel est ce village ?

— Ma foi, Madame, j'allais vous le demander. Ça devrait être Ligneville ; mais ça n'y ressemble pas. Je suis pourtant bien sûr de n'avoir pas pris un chemin pour un autre, et je reconnais parfaitement celui-ci.

— Il faut cependant bien que vous vous soyez trompé, Jean ; voyez vous-même ; où sont l'église, le château, le petit bois de peupliers ?

— C'est vrai, Madame, je ne les trouve pas ; mais en revanche, voilà de jolies maisons et des prairies, là sur la gauche, que je n'ai jamais vues chez nous. En vérité, je n'y comprends rien.

En ce moment un jeune garçon passa en courant près de la voiture. — Mon ami, lui cria Jean, comment appelle-t-on ce village ?

— Ligneville, répondit le paysan.

— Ligneville, répétèrent les voyageurs. Où est donc mon château ? s'écria la vicomtesse ; mais l'enfant est déjà bien loin. Allons, ajouta-t-elle, il faut savoir à quoi s'en tenir. Dépêchez-vous, Jean. Celui-ci se remit en route en marmottant entre ses dents : les gens de Melun ne riaient pas pour rien. Tandis que le vicomte se frotte le

front d'un air d'inquiétude, et que l'abbé décrit à sa nièce les diverses espèces d'arbres qui passent sous ses yeux, leur âge, leur origine et leur utilité.

— Nous ne sommes pas à Ligneville, dit madame de Bellancourt, en entrant dans le village, personne ne reconnaît notre livrée.

— Ma chère amie, cela n'est pas étonnant ; la plupart de ceux qui passent sont trop jeunes pour l'avoir jamais vue.

— Mais cette vieille, au moins ?

— Elle a pu l'oublier.

En effet, les habitants regardaient passer la berline avec indifférence ou curiosité ; d'autres n'y faisaient pas la moindre attention. Enfin, le cocher arrêta et dit : Je crois que c'est ici qu'il était.

— Qu'il était ! qui ?

— Votre château.

A ces mots la vicomtesse qui venait de mettre pied à terre, sentit ses genoux fléchir sous elle et sans une grosse pierre qui se trouvait près de là et sur laquelle elle s'assit, la pauvre dame se serait laissée tomber avant qu'on eût pu la secourir. Céline, effrayée de son état s'élança aussitôt près d'elle ; le vicomte accourt aussi et s'efforce de consoler son épouse en lui disant : J'avoue que je n'avais pas prévu celui-là ; mais nous n'en devons pas moins avoir assez de fermeté pour supporter un revers, qui, après tout, ne nous rend pas plus pauvres que nous n'étions hier.

Après avoir versé quelques larmes, la vicomtesse voulant s'assurer par elle-même de son malheur, essaya de se lever ; mais elle retomba sur la pierre et se remit à pleurer.

— Il ne faut pas vous déranger, lui dit l'abbé. Vous êtes précisément là sur un morceau d'en-